

Assemblée générale Jazz In Marciac

2022 en point de mire



Assemblée générale Jazz In Marciac

Assemblée Générale de Jazz in Marciac.

JIM a su relever le défi. 2021 et résiste au Covid

La culture est une excellente thérapie face à la crise. Cette année, l'équipe de JIM, dans un élan de résistance culturelle, s'était engagée à ce qu'il y ait un festival digne du nom de JIM. La fin de l'année 2021 approchant, l'heure de faire le bilan de cette 43e édition du festival de jazz est arrivée.

Présidée par Jean Louis Guihaumon, l'assemblée générale statutaire de JIM a eu lieu ce samedi 27 novembre 2021 à l'Astrada. Aux côtés de celui-ci étaient présents Jean-Claude Lasserre, Michèle Gauté, mais aussi des représentants des institutions territoriales ou bien encore des mécènes fidèles au festival. Parmi tous ces acteurs investis dans l'aventure JIM, il était à noter la présence de la sous-préfète de Mirande, Emeline Barrière. Dans l'assistance, on pouvait aussi repérer sous son béret le nouveau président de Plaimont, Olivier Dabadie et le PDG de Hotravail, Serge Dessay, bien entendu, partenaires de longue date de Jazz in Marciac.

Un festival digne du nom de JIM.

L'ambiance était détendue, loin de la tristesse connue lorsqu'il fallu se résigner à annuler le festival de 2020. Jean-Louis Guihaumon procéda aux présentations de rigueur, remerciant la collaboration active de tous et de chacun. Il remercia particulièrement tous les représentants des institutions territoriales, comme Xavier Brunetière, le préfet du Gers. A tout moment ils apportèrent leur soutien à l'équipe de JIM, qui a été pendant des mois sous pression permanente au gré de l'évolution de la crise sanitaire. Tous les intervenants de cette assemblée générale soulignèrent le grand travail d'équipe effectué, et saluèrent l'implication de chaque bénévole (environ 600 cet été) jusqu'à celle des commerçants et artisans locaux, indispensables dans cette aventure musicale.

La Croix Rouge aux côtés de JIM.

Lors de ce rapport moral, il fut aussi souligné la contribution apportée par la Croix Rouge. Sur la durée du festival, plus de 1300 tests de dépistage furent réalisés. Et près de 300 personnes se firent vacciner.

Un énorme défi à relever. Quels objectifs se fixer ?

Il fut décidé de s'en tenir à 12 soirées pour cette année, alors que d'habitude le festival s'étale sur 18 jours. Dès le départ, de nombreuses questions se posèrent aux organisateurs : quels artistes accepteraient d'être présents ? Quelle serait la jauge de spectateurs autorisée le 24 juillet ? Quelles seraient les mesures spécifiques à mettre en place ? Quels services pourraient être proposés aux festivaliers ? Le public et les bénévoles seraient-ils présents ? « Nous étions conscients que les choix du Conseil d'administration pouvaient être remis en question à tout moment » : rappelle Michèle Gauté.

De nombreuses contraintes pesèrent donc sur l'organisation du festival, surtout avec les contrôles d'accès aux spectacles. Que ce soit au chapiteau ou pour l'organisation d'un festival bis sur la place de l'hôtel de ville, les administrateurs de JIM ont sans cesse dû se réinventer pour s'adapter au contexte. De nombreuses inconnues ont poussé les organisateurs à rationaliser au maximum les modes de fonctionnement. JIM renonça à la zone d'accueil enfants et au support de communication « Jazz au cœur » afin de réduire le nombre d'équipes et concentrer les efforts sur l'accueil du public : pour informer, guider, et faire respecter les mesures sanitaires.

Une veille Covid fut mise en place pour suivre l'évolution de la pandémie et élaborer des protocoles de fonctionnement sous le flux des informations transmises par la Préfecture. Face à cette situation, il fallu renoncer aux services de restauration classiques, cela ayant un impact non négligeable sur la trésorerie du festival.

Le bilan économique.

Ce festival 2021, qui fut « ni tout à fait le même ni tout à fait un autre », a été très chamboulé sur le plan économique à cause de la crise sanitaire que nous traversons. En temps normal, le festival peut faire jusqu'à 57000 entrées (2019). Cette année, les objectifs furent fixés à quelques 32000 places de concert sous le chapiteau. Mais au final, la billetterie n'a fait qu'un peu plus de 25000 entrées payantes. Les craintes étaient justifiées pour les organisateurs de cet événement majeur de la vie culturelle de ce territoire.

Mais le bilan est rassurant. Jean Claude Lasserre présenta le détail de la comptabilité de l'exercice 2020/2021. En premier lieu il aborda le sujet des Ateliers d'Initiation à la Musique de Jazz du collège de Marciac, qui depuis près de 30 ans fonctionnent en lien avec le festival. Les comptes sont bon pour l'AIMJ avec un résultat positif de 4625 euros. Jean Claude Lasserre remercia encore la Fondation Total, et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui de par leurs aides financent respectivement 62 % et 25 % des AIMJ. Grâce à la Fondation Total, de nombreux musiciens viennent partagé leur musique auprès des élèves, au cours de master-classes inoubliables comme celles de Roberto Fonseca, Nico Wayne Toussaint et Gladys Amoros ou encore il y a quelques semaines le guitariste cap-verdien Tcheka.

En ce qui concerne le festival, il va de soit que les résultats allaient gravement souffrir de cette crise du COVID. Si en temps normal un festival génère environ 5 millions de produits, cette année le total a atteint 3127995 euros. Comme nous l'avons vu, avec un peu plus de 25000 entrées payantes, les chiffres de la billetterie furent cet été en forte baisse : 1169277 euros pour cette 43e édition, contre 2659000 en 2019. La baisse de fréquentation s'entend bien, avec la mise en place du pass sanitaire et les autres mesures imposées. Cela s'explique aussi par la durée plus courte du festival, ramenée à 12 jours.

Appuyant son propos avec des diapositives projetées sur l'écran derrière les intervenants, les explications continuent à être égrainées par le comptable de l'association. Les charges du festival se sont élevées à 3238675 euros. Celles ci réparties comme il suit : 51 % pour le budget artistique, 10 % pour la communication, 8 % pour les salaires et charges salariales, 15 % pour le locatif (structures comme le chapiteau, WC, barrières, équipements techniques,...), etc.

Au bout du compte, JIM se retrouve avec un déficit de 110680 euros. Ce qui est tout à fait acceptable selon les équipes comptables du festival à la vue de la situation globale. Pas de fausse note pour JIM : Bertrand Dulon, commissaire aux comptes assigné à l'association JIM le confirme. Les ressources vives de JIM n'ont pas trop été entamées. L'autofinancement de l'association est de l'ordre de 67 % pour cette 43e édition.

L'apport du mécénat et des subventions publiques à la rescousse.

Cette édition atypique de JIM a vu se réduire la contribution des mécènes : leur part passant de 22 % à 16 % dans le financement global. Pourtant, c'est aussi sur l'implication de nombreuses entreprises partenaires que repose le succès de ce festival : Ponticelli, Enedis, BP, Air France, MAIF ou Delpeyrat, par exemple. Leur engagement auprès de JIM est un facteur important de réussite.

Olivier Dabadie l'a souligné. Lui qui représente le groupement de coopératives, de domaines et de châteaux Plaimont sait bien à quel point « le festival de Marciac est un acteur social autant qu'économique de notre territoire ». Il réaffirme donc le soutien fidèle de l'union des vigneron de Plaimont envers JIM. Et il n'est pas le seul à valoriser cela. Serge Dessay, dont l'entreprise Hotravail à récemment inaugurée de nouveaux locaux à Marciac, insiste aussi sur ce point : « il faut rappeler qu'un événement culturel de cette ampleur doit beaucoup au soutien des mécènes ». Il invite d'ailleurs les entrepreneurs bordelais à le suivre dans cette voie.

Les partenaires institutionnels, à toutes les échelles, ont largement contribué par leur soutien à équilibrer les comptes. Face à la diminution des apports économiques de la part des investisseurs privés, les diverses subventions, depuis les plus modestes jusqu'aux plus importantes, ont permis de maintenir viable la structure organisatrice du festival. Heureusement que les collectivités territoriales et l'État ont été là pour compenser ces pertes. La proportion des subventions passant de 8 % à 16 %. La DRAC apporta 50000 euros, le Département du Gers 60000, ainsi que la région Occitanie qui vient d'apporter une aide supplémentaire de 60000 euros.

Plus que jamais, de la mairie du village en passant par le Département du Gers et la Région Occitanie, toutes les ressources déployées se sont révélées comme un gage de l'accompagnement de l'État pour que la Culture existe et poursuive sa dynamique de moteur de développement économique du territoire. JIM compte aussi sur l'accompagnement de la Sacem et celui des supports médiatiques comme France Inter : chaque partenaire professionnel et logistique a un rôle déterminant dans l'ambitieux projet qu'est ce festival.

JIM 2022, plus fort que jamais.

Jean Louis Guihaumon l'assure, en 2022 le festival Jazz in Marciac reviendra à son plus haut niveau, avec plus de créativité que jamais. Pour l'instant, il est encore tôt pour dévoiler les noms des artistes qui viendront en 2022. Ni même la prochaine affiche peut être présentée à l'heure actuelle. Mais toute l'équipe de JIM travaille déjà pour préparer le prochain festival. JIM tirera les leçons de l'épreuve passée. Malgré tout, il y a eu beaucoup de choses positives dans cette 43e édition. Les commerçants marciais et les festivaliers peuvent en témoigner.

Des élèves du Collège Aretha Franklin donnèrent ensuite un concert à la salle des fêtes de Marciac. Un apéritif y était offert à tous les acteurs du succès du festival. Et puis à 16 h00, les marciais eurent l'occasion de venir à l'Astrada pour assister à un concert exceptionnel du pianiste cubain Rolando Luna.

Nicolas Hamon



1638288844761 (002).jpg



1638288790858 (002).jpg



1638288981211 (002).jpg